

# Mettre en place une stratégie de recherche de foncier

## Infos complémentaires

### Objectifs de la formation

Acquérir des compétences permettant de construire une stratégie efficace de recherche de foncier et connaître la réglementation régissant les différents modes de faire valoir et la doctrine en matière de permis de construire.

### Enjeux

Souvent le principal frein à l'installation ou au passage au statut d'exploitant à titre principal reste l'accès au foncier, élément clé de la faisabilité du projet. Nous souhaitons aborder les aspects de base liés à cette thématique de manière à permettre à des porteurs de projet de construire une stratégie foncière permettant l'aboutissement du projet et une sécurisation de l'accès à la terre.

### Pré-requis

aucun

### Déroulé

#### JOUR 1 :

Faire le point sur sa situation professionnelle, identifier ses besoins et impératifs matériels et techniques.

Comprendre les différentes formes de faire-valoir et appréhender des éléments de réglementation : faire valoir indirect (bail à ferme, prêt à usage, etc.) ; faire valoir direct : modalités d'acquisition.

Comprendre les règles d'urbanisme et de constructibilité pour anticiper le développement de son entreprise : documents d'urbanisme existant et leur spécificités, zonages, règles urbanistiques, zones particulières (PNR, zones classées). Cadre général du permis de construire et présentation de cas : bâtiments agricoles, habitations et bâtiments de tourisme, procédures, opérations soumises à la procédure de déclaration de travaux.

#### JOUR 2 :

Acteurs de l'accès au foncier dans la Région, la SAFER, Terres de liens, modalités d'accès collectif au foncier.

Stratégie d'accès au foncier, élaborer un plan d'action de recherche de foncier ou de dépôt de demande de permis de construire, établir un chronogramme.

Témoignage d'un agriculteur au sujet de son expérience vis à vis de l'accès au foncier. Présenter le plan d'action à ses pairs et à un agriculteur.

Bilan de la formation.



**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 11/06/2018

### Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 0€

Non agricole 0€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

### Plus de renseignements

Lydie Chaffotte, responsable de stage

lydie.chaffotte@gmail.com

Terres Vivantes

6 rue filandière

34 800 Clermont l'h

tel : 04 67 96 41 05

http://www.terresvivantes.org

N° d'organisme de formation :

91340637024

repas tiré du sac, ordinateur portable

### Public cible

Porteurs de projet

## Dates, lieux et intervenants

**18 juin 2018**

09:00 - 17:00 (7hrs)

6 rue Filandière

34 800 Clermont l'H

Estelle Olive, formatrice en stratégie de développement de projet et développement commercial et accompagnatrice au développement de projet

**21 juin 2018**

09:00 - 17:00 (7hrs)

6 rue Filandière

34 800 Clermont l'H

Estelle Olive, formatrice en stratégie de développement de projet et développement commercial et accompagnatrice au développement de projet

### Financier(s)



### Financement de la formation et pièces à fournir

Formation prise en charge par VIVEA

Merci de :

- vous assurer d'être à jour de vos cotisations VIVEA auprès de la MSA

- ou de vous munir de l'attestation délivrée par le point info installation le cas échéant et de la prescription PPP.

### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))